

Covid-19 et mesures d'isolement : des lacunes à corriger

Communiqué de l'Académie nationale de médecine

21 décembre 2021

Malgré la forte recrudescence de l'épidémie sur l'ensemble du territoire français, en partie liée à la haute contagiosité du variant Delta, et malgré la menace imminente de la propagation plus rapide encore du variant Omicron, réputé beaucoup plus transmissible, les mesures barrière sont moins strictement respectées dans les lieux fermés où la saison froide concentre les individus. Ce relâchement reflète un réel sentiment de lassitude au bout d'une longue période de contraintes, mais aussi un faux sentiment de sécurité chez les personnes s'estimant protégées par la vaccination.

En effet, la survenue d'infections chez les personnes bien vaccinées a révélé la diminution progressive de l'efficacité vaccinale contre la transmission du virus, estimée à 50% vis-à-vis du variant Delta six mois après la deuxième dose. Ce sont le plus souvent des infections asymptomatiques ou paucisymptomatiques, généralement non dépistées et non déclarées, mais elles favorisent la propagation du virus.

Les taux d'incidence les plus élevés de l'infection s'observent actuellement dans la classe d'âge des 6 à 10 ans, indiquant une forte circulation virale chez les enfants en milieux scolaire et familial. Pourtant, les mesures d'isolement des cas dépistés positifs et des cas contacts sont rarement rappelées dans les campagnes d'éducation sanitaire et, de ce fait, peu suivies.

Garder un enfant contaminé à la maison représente un vrai casse-tête pour les parents, mal informés sur les mesures à suivre pour éviter les contaminations intrafamiliales, ce d'autant que le partage de chambre par la fratrie est souvent inévitable. Tous les proches vivant sous le même toit devant être considérés comme "cas contact", y compris ceux qui sont complètement vaccinés, c'est toute la famille qu'il faut isoler à la maison.

Bien des parents ignorent les gestes barrière spécifiques à mettre en place dans de telles circonstances.

Au regard de l'expansion de la circulation virale de ces dernières semaines en milieu familial, **l'Académie nationale de médecine rappelle** que les mesures visant à prévenir la transmission du SARS-CoV-2 s'appliquent aussi à domicile :

- en respectant les gestes barrière habituels (port du masque, lavage des mains, utilisation de mouchoirs jetables, aération pluriquotidienne des pièces ...) ;
- en organisant les conditions d'isolement des enfants, sans qu'ils soient complètement reclus, mais en évitant les rassemblements comme les fêtes d'anniversaire ou les "soirées pyjama" ;
- en s'abstenant de partager les objets usuels qui ne peuvent être décontaminés systématiquement, tels que les jouets, doudous, tablettes, ordinateurs, télécommandes, crayons et feutres, etc.

L'Académie nationale de médecine recommande aussi :

- de dépister les enfants infectés et les cas-contacts dans l'entourage familial, en privilégiant les tests PCR ;
- d'isoler toute la famille vivant dans le même foyer en cas de positivité de l'un de ses membres ;
- de tester toute personne, vaccinée ou non, en cas de signes cliniques, même modérés ;
- d'informer les cas contacts pour qu'ils se fassent tester dans les 48 heures, ce qui, pour les enfants contacts, inclut les frères et les sœurs ;
- de refaire une nouvelle PCR au bout de 10 jours pour les sujets infectés avant de permettre le retour à l'école et au travail.